



THÉORIE
50%

PRATIQUE
50%

Formation de 48 personnes sur une journée.

Public visé

Tout public.

Pré-requis

Pour suivre cette formation, aucun pré-requis n'est nécessaire.

Durée

4 stages par jour / 1h30 par stage.

Nombre de participants

12 personnes maximum par stage.

Intervenant(s)

Formateur spécialisé en sécurité incendie et/ou détenteur d'une qualification SSIAP.

Attribution finale

Attestation individuelle de formation.

Obligations réglementaires

Personnel désigné Art. R.4227-39 du code du travail

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Règles de sécurité des ERP Art. MS48 du règlement de sécurité ERP

Les personnes désignées par l'exploitant pour assurer la sécurité contre l'incendie doivent avoir reçu une formation conduite à l'initiative et sous la responsabilité de l'exploitant.

Art. MS51 du règlement de sécurité ERP

Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant.

Programme Théorique et Pratique

Accueil des stagiaires en salle de cours
Inscription des stagiaires
Présentations, déroulement et répartition des exercices
Rappel des consignes de sécurité interne du SAFETYBUS 12
Création de deux équipes (EP1) et (EP2)

Réalisation du stage :

1ère Partie : Théorie et pratique

La formation débute par un test d'évaluation sur feu réel, d'appareil électrique.

Sensibilisation aux risques des fumées et vérification du comportement face à une situation hostile.

Diffusion d'une vidéo exclusive

2ème partie : Spécificités de l'entreprise :

Les deux équipes se retrouvent en salle de cours
Comment éviter le départ de feux

Présentation des consignes de sécurité de l'établissement

Organisation dans l'entreprise
Numéro d'urgence
Spécificité des moyens d'alarme
Moyens de secours
Cheminement d'évacuation
L'attitude sécurité au quotidien

P.M.R : Sensibilisation aux risques liés à l'évacuation des personnes à mobilité réduite

3ème partie : Début des exercices pratiques :

Mise en oeuvre des moyens d'alarme

Mise en pratique des moyens d'extinction sur plusieurs feux réels

Diffusion aux participants en attente de l'exercice pratique, de photos et d'informations sur la sécurité



La réservation du stationnement reste à la charge de l'établissement



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Exposé participatif, diaporama, vidéo, simulateur, safetybus, cours d'utilisation des extincteurs avec instructeur avatar.



Documents Pédagogiques

Un fascicule est fourni au stagiaire.



Évaluation / Maintien des connaissances

Évaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité. Aucune obligation, toutefois la formation continue est recommandée annuellement.
Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.